CIRCONSCRIPTION D'ETAMPES

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°2

Ecole élémentaire Jean Joseph de Laborde Adresse : 1, RUE DU TOUR DE VILLE 91 660 LE MEREVILLOIS	**DATE :** **Vendredi 17 mars 2023** (Dans la salle du conseil de la mairie)

PARTICIPANTS :

Enseignants :
- Nathalie GUITTON (ULIS)
- Christelle NGOUNOU (CE1 et CM2 A)
- Sylvie DROUOT (CP-CE2)
- Stéphanie Leblanc (CP A)
- Catherine Thieuleux (CE1-CE2)
- Vanessa Lavigne (CE1 et directrice)

Parents représentants :
- Géraldine BOUDIER (AIPE)
- Gaëlle FRANSOIS (AIPE)
- Mickaël HENNETEAU (AIPE)
- Manon DUEZ (AIPE)
- Jennifer GONCALVES
- Laura BOUSSUGE PAYET
- Bénédicte DOISON

Elus :
- Guy DESMURS (Maire)

ORDRE DU JOUR :

1. Effectifs (2022-2023 + 2023-2024)
2. Projets, sorties
3. Classe découverte des CM2
4. Travaux
5. Point sécurité : exercices incendie et PPMS
6. Centre de loisirs
7. Incivilités et retards

RELEVE DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

1. Effectifs (2022-2023 et 2023-2024)

Les effectifs pour l'année 2022-2023 - Situation au 17 mars 2023

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne : nombre d'élèves par classe Ecole 9 classes (sans la classe ULIS)	Dispositif ULIS
55	40	39	46	53	**233**	25,8	10

Prévision des effectifs pour l'année 2023-2024 (au 17 mars 2023)

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne : nombre d'élèves / classe 9 classes (sans le dispositif ULIS)	Dispositif ULIS
37	55	40	39	46	**217**	24,1	9

Nous ferons une réunion d'équipe lundi prochain pour réfléchir à la structure envisagée mais celle-ci ne sera pas diffusée aux familles car il est possible qu'il y ait des changements par la suite.

2. Projets, sorties

a) Centre culturel de Méréville :
Nous aurons prochainement l'exposition « Le musée sort de sa réserve » du 8 avril au 21 mai 2023 et l'exposition des enfants se tiendra du 10 au 25 juin avec cette année quelques productions en extérieur.

b) Domaine de Méréville : Comme l'an dernier, plusieurs classes de l'école iront visiter le parc du château au printemps ou dans l'été.

c) Intervenante musique (Mme Servane Dubreuil) : Les interventions musique se poursuivent avec notre intervenante. Un spectacle en « Hommage aux poilus » sera proposé par les élèves de CM2 certainement le 20 juin à 18h à la salle des fêtes et en journée les élèves de l'école proposeront un spectacle aux autres classes.

d) Tennis CP et CE1 : M. Charly Dumez (entraineur de tennis du Club de Méréville) interviendra auprès des classes de CP et CE1 de l'école en période 5 afin de proposer aux élèves une initiation au tennis. Les 6 élèves de CP de Mme Drouot pourront également bénéficier de ces interventions puisqu'ils seront accueillis par les autres classes de CP

e) Les classes de CP-CE2 (Mme Drouot) et CE1 (Mmes Ngounou et Lavigne) ont commencé les interventions en expression corporelle / danse avec les chorégraphes de la compagnie *Sur le pont* sur le thème « danse avec les cailloux ». Ce projet a été proposé et est entièrement financé par le Silo. Ce projet plait beaucoup aux élèves qui attendent avec impatience les prochaines séances.

f) Le marché de Noël organisé par les parents d'élèves élus le mardi 13 décembre après l'école a rassemblé un grand nombre de personnes. Chaque école a reçu de la part des parents d'élèves une somme qui a été reversée à la coopérative scolaire. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur geste et leur implication dans ce moment festif. En revanche, il n'est pas certain que l'école s'implique à nouveau dans ce projet l'an prochain puisque les productions des élèves ne semblent pas avoir convaincu les familles.

g) Le lundi 3 avril, les élèves des classes de CM2 iront visiter le mémorial de la Shoah de Pithiviers en lien avec leur programme d'histoire mais également avec leur projet musique « hommage aux poilus de Méréville ».

h) Certaines classes ont également envisagé des sorties en lien avec différents projets mais les réservations n'étant pas encore faites pour le moment nous ne pouvons dévoiler à l'avance ce qui sera proposé.

i) Mme Leblanc envisage pour ses élèves de CP l'intervention d'une association d'Etampes « l'amie des petites bêtes » ainsi qu'une sortie au parc de la Source à Orléans en lien avec son projet sur l'écologie et la protection de la nature.

3. Classe découverte des CM2

La classe découverte des CM2 se déroulera cette année à Pénestin dans le Morbihan du mercredi 10 au mercredi 17 mai 2023. Nous avons pour le moment 50 élèves qui pensent participer à cette classe découverte et 3 élèves dont les familles nous ont indiquées récemment que leur enfant ne participerait pas pour diverses raisons.
Une réunion d'information présentant la structure et les modalités d'accueil ainsi que l'organisation s'est déroulée le jeudi 9 mars dernier.
Le jeudi 13 avril, en fin de matinée, les élèves de CM2 iront passer une attestation « savoir nager » afin de pouvoir pratiquer des activités nautiques lors de la classe découverte à la mer.

4. Travaux

A partir du retour des vacances d'avril, des travaux d'isolation de l'école seront entamés. Ces travaux commenceront par le bâtiment B (celui dans lequel se trouve le bureau de direction et les classe de CP-CE2 de Mme Drouot et CE1 de Mmes Ngounou et Lavigne). De ce fait, durant la période des travaux ces deux classes devront être déplacées afin de ne pas prendre de risques pour les élèves.
La classe de Mme Drouot sera relogée dans la salle des maitres (bâtiment A) et la classe de Mmes Ngounou et Lavigne sera délocalisée à l'école maternelle. Un mot d'information sera rédigé et distribué aux familles afin de les informer de ces changements.
L'entrée de l'école sera école déplacée puisque la rue du Tour de Ville sera uniquement réservée au passage des véhicules de travaux.

Au cours de la prochaine année scolaire, ces travaux se poursuivront avec les autres bâtiments. Le bâtiment dans lequel

se situe la cantine sera fait pendant l'été afin de simplifier l'accès à la cantine pour les élèves. Le bâtiment dans lequel nous trouvons les classes de Mmes Poulain et Fournier sera isolé durant la période allant de septembre à fin octobre. Durant ce temps, leurs classes seront déplacées dans le sous-sol du bâtiment B (salle arts-visuels et salle informatique).
Pour finir, le bâtiment C sera en travaux de fin octobre à fin décembre. Durant cette période, les classes de Mmes Fontaine, Leblanc et Thieuleux seront déplacées dans le sous-sol du bâtiment B et une classe dans la salle des maitres.
Les familles seront toujours informées en amont en cas de changement de classe de leur enfant ainsi que si les lieux pour les accueils et les sorties sont modifiés.

Suite à cela, l'école a fait la demande pour que l'interphone de l'école soit provisoirement déplacé dans la salle du dispositif ULIS.

(Le lundi suivant le conseil d'école, nous avons appris un changement de planning concernant les travaux. Cela commencera finalement uniquement à l'été 2023 pendant les vacances. Bien que cela n'ait pas été évoqué en conseil d'école, nous souhaitions faire passer cette information dans ce compte-rendu puisque nous l'avons reçue peu de temps après.)

Nous souhaitons à nouveau faire une demande pour obtenir un téléphone portable de l'école. En effet, le téléphone fixe ne capte pas dans tous les bâtiments de l'école. De plus, lorsqu'il y a des coupures internet nous n'avons plus de téléphone donc cela permettrait d'avoir un recours. Enfin, nous aurions la possibilité, dans certains cas pour lesquels c'est le plus indiqué, d'envoyer des SMS aux familles sans avoir à utiliser nos téléphones personnels.

Les enseignants signalent que durant l'hiver nous avons plusieurs soucis avec les radiateurs qui parfois chauffaient trop peu ou trop fort.

Une demande est également faite pour changer les rideaux qui sont abimés mais également les tringles dont le système de coulisse ne fonctionne pas très bien. Depuis que les classes sont équipées de vidéoprojecteurs, il est essentiel d'avoir de bons rideaux qui fonctionnent car sinon les élèves voient très mal le tableau. Nous demandons également à ce que les néons qui étaient installés au-dessus de nos anciens tableaux soient remis en place. En effet, lorsque nous n'utilisons pas le vidéoprojecteur, le tableau est souvent trop sombre et les élèves ne voient pas bien. De ce fait, cela nous oblige à allumer systématiquement le vidéoprojecteur. La lampe ayant une durée de vie limitée, il serait préférable de pouvoir éviter son utilisation en réinstallant des néons.
Enfin, nous aurions besoin dans certaines classes d'une prise de courant proche du tableau juste à côté des branchements pour le vidéoprojecteur car il nous est difficile de brancher les ordinateurs pour qu'ils chargent sans ces prises (plusieurs classes sont déjà équipées).

Nous informons les familles que le dojo qui est situé à côté de l'école ne sera désormais plus utilisé pour tout ce qui concerne le scolaire pour des raisons de sécurité. Le maire a proposé de mettre à disposition de l'école la salle de danse de la maison des jeunes si cela leur convient et s'ils en ont besoin ou d'utiliser la salle des fêtes lorsqu'elle est disponible. Il nous informe également que les travaux de rénovation du gymnase devraient commencer en septembre. Les classes n'auront donc plus la possibilité de l'utiliser durant un certain temps.

5. Point sécurité

Nous avons réalisé le deuxième exercice PPMS le vendredi 10 mars 2023. Cet exercice était une mise à l'abri simple en cas d'alerte tempête. Lors de cet exercice, deux classes ne se sont pas confinées car le signal n'a pas été entendu par tous. En effet, la configuration de l'école ne nous permet d'utiliser un sifflet ou un porte-voix. Nous avons donc choisi d'envoyer un SMS groupé mais certains enseignants n'ont pas entendu leur téléphone bien qu'ils aient été attentifs puisqu'ils étaient informés de cet exercice. Il serait donc nécessaire d'installer un système d'alerte adapté pour les PPMS. Le maire, M. Desmurs, avait en sa possession un devis qui avait été fait concernant l'installation d'alarmes PPMS dans toutes les classes de l'école ainsi que dans la cantine. Le montant s'élèverait à environ 6000€. Il fera le nécessaire pour que ce devis soit accepté au plus vite.

6. Centre de loisirs

Un problème se posait pour accueillir le centre de loisirs dans les locaux de l'école durant les travaux d'isolation puisqu'une des salles qui leur était allouée sera désormais utilisée comme classe. De ce fait, il a été demandé au centre lors d'une réunion avec des élus de la mairie et du personnel de l'agglomération de retourner sur le site situé rue Pierre-Barberot pour la prochaine année scolaire (2023-2024). Pour terminer l'année scolaire, l'agglomération doit voir s'il leur est possible de mettre tous les élèves au même endroit soit sous le préau du bâtiment C.

7. Incivilités et retards

Suite à plusieurs incivilités de la part des parents d'élèves à l'encontre des enseignants de l'école mais également du personnel communal, un mot sera distribué aux familles rappelant les règles à respecter notamment en ce qui concerne la gestion des retards et des absences.
Nous avons également décidé en équipe de faire remonter toute incivilité ou comportement inapproprié de la part des familles (mais également des élèves) à notre hiérarchie par le biais de l'application « Faits établissements » qui permet de rapporter tous les faits qui portent atteinte aux individus (violences verbales, physiques…), aux valeurs de la République et aux enseignements, à la sécurité (intrusions) et/ ou aux biens (incendies, dégradations…).

De plus, nous avons constaté pour certains élèves un nombre d'absences en constante augmentation. Nous souhaitons donc rappeler à ces familles que d'après le Code de l'éducation, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. De ce fait, nous ferons des signalements pour absentéisme à l'inspection lorsque nous constaterons un trop grand nombre d'absence même si celles-ci sont justifiées afin de tenter de limiter certains abus.

Bien sûr cela ne concerne pas une majorité de familles mais l'augmentation de ces comportements nous contraint à réagir ainsi.

Fait à MEREVILLE, le 24 mars 2023

La Présidente du Conseil d'Ecole :

Mme LAVIGNE (directrice)